

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 AVRIL 2026

Délibération n° 2026-04-54

Objet de la Délibération :

Signature de la convention d'assistance pour la réalisation du projet de rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'année 2025 entre le Conseil Départemental des Hautes-Alpes (IT 05) et la commune de L'Argentière-La Bessée

Présidence de M. Rémi ROUX,
Maire de L'Argentière-La Bessée

19 membres en exercice dont :

1 absent et représenté : Sébastien FERRUS MACHADO qui donne procuration à Rémi ROUX

18 présents : Rémi ROUX, Benjamin SÉMIOND, Marie-Laure MARFOURE, Marie GUIMBERT, Michel LAPALUS, Céline BLANCHET, Françoise BRUNET, Denis FRASSIN, Cédric MIGLIACCIO, Marion NICOLAS, Stéphanie PERSICOT, Alice PRUD'HOMME, Loïc RICHARD, Jean-Pierre RIPPERT, Alain SANCHEZ, Grégory TARDY, Laurent THOUVENOT, Sylvia VIGNE

Soit 19 votants

Date de convocation :

23 AVRIL 2026

Secrétaire : Françoise BRUNET

Monsieur le Maire rappelle que la commune a l'obligation de rédiger chaque année N, un rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement (RPQS) de l'année N-1.

Ce RPQS doit être présenté à son assemblée délibérante dans un délai de neuf mois suivant la fin de l'exercice considéré, uniquement sur le volet « eau potable » dont elle a la compétence.

La collectivité a également l'obligation d'alimenter la base de données SISPEA (Service Publics d'Eau et d'Assainissement) pour ce qui concerne son réseau d'eau potable.

Dans le cadre d'une convention, IT05 propose une assistance technique à la commune pour répondre à ces deux obligations.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité (19 voix pour) :

- Approuvent l'exposé de Monsieur Le Maire,
- Autorisent ce dernier à signer ladite convention selon les modalités exposées ci-dessus, ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 30 AVRIL 2026

**LE MAIRE,
Rémi ROUX**